



République Française
Département de l'Oise
COMMUNE DE LA NEUVILLE-ROY

7 rue de Paris
2023-019

Envoyé en préfecture le 03/05/2023

Reçu en préfecture le 03/05/2023

Publié le 03/05/2023

ID : 060-216004515-20230424-2023019-DE



DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du Lundi 24 avril 2023

Nombre de membres			L'an deux mil vingt-trois, lundi vingt-quatre avril à vingt heures zéro minute, le Conseil Municipal de la commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de M. Thierry MICHEL, le Maire
En exercice	Présents	Nombres de suffrages exprimés	
15	10	Pour : 12 Contre : 0 Abstentions : 0	Présents : Mrs MICHEL T., LESUEUR T., BONNARD F., LE ROY P., VAN VOOREN X., VOGT N., Mmes NUYTENS E., DELAPORTE L., KRAL A., MEYER D., Représentés : M. LEFEBVRE P. représenté par M. LESUEUR T., Mme STRAZEL A. représentée par M. VOGT N., Absent non excusé : M. NOÉ B. Absents excusés : M. ARMIEL M., Mme WALBRECQ J. Secrétaire de séance : M. BONNARD F.
Date de la convocation : 19 avril 2023			
Date d'affichage : 19 avril 2023			

N° 2023-019 ▫ **Marché de travaux pour l'aménagement de la mairie et l'APC, attribution des lots**

Le marché de travaux concernant l'aménagement de la mairie et de l'agence postale communale a été mis en ligne le 27 février 2023. La date limite de remises des offres a été fixée au lundi 27 mars 2023 à 12 heures. Le type de procédure est une procédure adaptée, comportant neuf lots.

Lors du conseil municipal du 3 avril 2023, il est décidé d'entamer une procédure de négociation.

Le tableau de comparaison des offres reçues est présenté aux élus par M. le Maire.

Après avoir procédé à l'analyse des offres, M. le Maire propose d'attribuer les lots comme suit :

Lot	Attribution	Montant de Base	PSE	Montant total H. T
1- Démolitions, gros-œuvre	Entreprise LOFFROY	159 900.89 €		159 900.89 €
2- Façades	Entreprise RS SONNECK	59 644.97 €		59 644.97 €
3- Charpente - toiture	Entreprise LOFFROY	64 454.45 €		64 454.45 €
4- Menuiseries extérieures	Entreprise SBP	40 431.84 €	178.11 €	40 609.95 € (Inclus PSE 1)
5- Plâtrerie, isolation	Entreprise BELVALETTE	93 453.04 €		93 453.04 €
6- Plomberie, sanitaires	Etablissement BLED	36 855.07 €	1 479.19 €	38 334.26 € (Inclus PSE 2)
7- Electricité, Vmc	Entreprise GED NORD	27 850.00 €	1 078.98 €	28 928.98 € (Inclus PSE 1)
8- Peintures intérieures	Entreprise SPRID	16 000.00 €	5 581.00 €	21 581.00 € (Inclus PSE 1 et 3)
9- VRD	SARL LABBE	58 214.00 €	650.00 €	58 864.00 € (Inclus PSE 1)

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité :

- **Décide** d'attribuer les lots concernant le marché de travaux pour l'aménagement de la mairie et de l'APC suivant le tableau ci-dessus.
- **Autorise** M. le Maire à signer tous les documents afférents à cette délibération.

Cachet
Fait et délibéré les jours, mois et an susdits,
Le Maire,
Thierry MICHEL